

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE LA VILLE DE PIBRAC**

**Séance du 5 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril, à 18 heures 00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Camille POUPONNEAU, Présidente du C.C.A.S.

**Etaient présents** : Mme Camille POUPONNEAU – Mme Denise CORTIJO – M. Jean-Pierre AGNEAUX – M. Guillaume BEN – M. Jean-Claude CELHAY – Mme Anne DHELLEMES – Mme Marie-Charlotte FAUCHER – Mme Corine GOULAIN — M. Jean PARERA – M. Miguel PAYAN – M. Xavier PELICOT – M. José SALVADOR

**Etaient excusés** : Mme Odile BASQUIN - Mme Brigitte HILLAT - Mme Nathalie NICOLAÏDES - Mme Colette PILON

**Avait donné pouvoir** : Mme Marion JOUAN RENAUD à Mme Camille POUPONNEAU

**Secrétaire de séance** : Mme Laetitia LARROQUE

Date de la convocation et de son affichage : 28/03/2023

Nombre de membres en exercice : 17

Quorum : 9

Nombre de présents : 12

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre d'absents : 4

Nombre de votants : 13

Vote :

Pour : 13	Contre : 0	Abstention : 0	NPPV : 0
-----------	------------	----------------	----------

7 Finances locales

7.1 Décisions budgétaires

**Délibération n° 202304DECC07 "BUDGET"**

**Objet : Adoption du Budget Primitif 2023 du Centre Communal d'Action sociale**

Madame la Présidente présente le projet de Budget Primitif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

- Section de fonctionnement à la somme de 248 610 €
- Section d'investissement à la somme de 14 102 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration votent le présent budget :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Au niveau de chaque opération pour la section d'investissement (chapitre 20 et 21) et au niveau du chapitre lorsque celui-ci n'est pas rattaché à une opération.

La secrétaire de séance,  
**Laetitia LARROQUE**



La Présidente,  
**Camille POUPONNEAU**

Accusé de réception en préfecture  
031-213104177-20230413-202304DEBPCCAS-DE  
Date de télétransmission : 13/04/2023  
Date de réception préfecture : 13/04/2023